

L'ENVIRONNEMENT

Dès les phases d'études, la DREAL Auvergne a pris des mesures dans le but de protéger la ressource en eau et préserver la biodiversité.



Bassins de collecte et de protection des eaux

Sept bassins seront construits pour récupérer les eaux issues de la plateforme routière. Ces bassins retiennent l'eau de ruissellement jusqu'à ce que les produits polluants soient précipités au fond par gravité. Un système de siphon permet également de piéger les particules huileuses. Ils permettent de confiner les matières dangereuses en cas de pollution accidentelle.

Transparence hydraulique

Le ruisseau Le Farnier sera rectifié et son lit sera en partie redessiné.

S'intégrer dans l'environnement existant

Tout le long du tracé du Contournement, des essences locales seront plantées dans les talus afin de s'intégrer en harmonie avec le paysage existant et les conditions climatiques : aubépines, sureaux noirs, genêts à balais, hêtres...

Préserver la biodiversité : le triton alpestre et les orchidées

Le triton alpestre (*Triturus alpestris*) a été recensé dans la zone humide d'Ours et dans les mares de la Pépinière. Deux mares de substitution sont réalisées pour recréer un habitat propice à cette espèce protégée.



Deux espèces d'orchidées protégées, la *Cephalanthera rubra* (rouge) et la *Cephalanthera damasonium* (jaune) ont été repertoriées dans le bois des Gorges du Lion. Impactées par le Contournement, 32 pieds ont été transplantés dans une parcelle boisée acquise par le maître d'ouvrage, à proximité du Contournement.

Restauration de la zone humide d'Ours :

Les études environnementales ont révélé la présence d'un ancien remblai, néfaste à l'équilibre naturel de la zone humide d'Ours. Dans le cadre des travaux du Contournement, ce secteur a été restauré afin de restituer sa valeur écologique d'origine.

